

30 JAN. 2014

# CHAMPIONNAT DE FRANCE 2014 MX ESPOIRS 85



Moto-Club M.C. Ailly  
 N° d'affiliation 2168  
 Date 29 et 30/03/2014  
 Lieu Ailly sur Noye (80)  
 N° d'épreuve FFM 559  
 Organisateur technique M. Marc Thubant  
 Adresse 12 Rue de Fiers 80160 ESSELT AUx  
 e-mail Comenc@laposte.net  
 Téléphone 03 82 21 32 74



La manifestation se déroulera conformément au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation. Le présent règlement complète les conditions particulières de la manifestation.

## ARTICLE 1 ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

## ARTICLE 2 OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, membres du Jury, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

Directeur de course .....  
 Délégué FFM (Président du Jury) .....  
 Membre du Jury .....  
 Membre du Jury .....  
 Commissaire technique responsable .....  
 Responsable du chronométrage .....  
 Responsable du parc coureurs .....

*M. Marquet*  
*M. Gaillard en attente*  
*désignation officiel.*  
*liquide*

Licence :  
 Licence :  
 Licence :  
 Licence :  
 Licence :  
 Licence :



## ARTICLE 3 CATEGORIES & ENGAGEMENTS

### ↳ Espoirs 85

Age ..... De 12 ans à 15 ans  
 Licences ..... NCA / NJ3 / Inter Jeune  
 Cylindrée ..... De 66cc à 85cc  
 Plaques ..... Numéro noir sur fond blanc

Les pilotes licenciés à la FFM de nationalité étrangère devront répondre aux modalités de l'article 6.1 du règlement général Motocross.  
 La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur. Pour la limite d'âge maximum les pilotes ne devront pas avoir 16 ans au 1er janvier de l'année en cours.

### ↳ Primes d'arrivée :

Chaque pilote qualifié percevra une prime de qualification de 80 Euros augmentée des primes ci-dessous.

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
1 <sup>er</sup>	110 €	6 <sup>ème</sup>	60 €	11 <sup>ème</sup>	27 €	16 <sup>ème</sup>	15 €
2 <sup>ème</sup>	100 €	7 <sup>ème</sup>	50 €	12 <sup>ème</sup>	25 €	17 <sup>ème</sup>	12 €
3 <sup>ème</sup>	90 €	8 <sup>ème</sup>	42 €	13 <sup>ème</sup>	23 €	18 <sup>ème</sup>	10 €
4 <sup>ème</sup>	80 €	9 <sup>ème</sup>	36 €	14 <sup>ème</sup>	20 €	19 <sup>ème</sup>	7 €
5 <sup>ème</sup>	70 €	10 <sup>ème</sup>	30 €	15 <sup>ème</sup>	18 €	20 <sup>ème</sup>	5 €

**ARTICLE 4 CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES**

a. Contrôles administratifs : Samedi 29/03 : 9h30 à 13h00  
Dimanche 30/03 : 7h30 à 8h30.

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM.

b. Contrôles techniques : Samedi 29/03 : 10h00 à 14h00  
Dimanche 30/03 : 7h30 à 8h30

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire techniques responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

**ARTICLE 5 RECLAMATIONS**

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

**ARTICLE 6 MEDICALISATION DE LA MANIFESTATION**

Médecin responsable médical : Loïc ARIZER  
 Nombre de secouristes : 30  
 Hôpital le plus proche : CHU Amiens  
 Nombre d'ambulance(s) : 2  
 Temps de trajet (en min) : 150' 20

**ARTICLE 7 PRESENTATION DU SITE DE PRATIQUE**

Le plan d'accès et le plan du site de pratique sont annexés au présent règlement.

a. Accès :  
 Nom du site : Circuit de la Vallée d'Egault  
 Adresse : 80280 Ailly / Noye  
 GPS - Latitude (Nord) : Latitude N 49° 44' 29  
 GPS - Longitude (Est) : E 2° 21' 26

b. Caractéristiques :  
 Longueur du circuit : 1200  
 Largeur minimum de la piste : 10  
 Largeur de la grille : 112  
 Longueur de la ligne droite de départ : 100  
 Nombre de OCP\* : 15 à 20  
 \*Officiels Commissaires de Piste  
 Capacité en essais : 45 motos  
 Capacité en manche : 45 motos

Rappel : l'attestation d'assurance, les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au règlement.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : <u>1-14</u> 	Date : <u>30 JAN. 2014</u> F.F.M. LIGUE DE PICARDIE TERRASSES DU MAIL RÉSIDENCE CLAUDEL 02880 CUFFIES 	Date : <u>25/02/2014</u> Numéro : <u>1410144</u> 





1913-2013 • 100 ANS DE PASSION  
FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME



# CHAMPIONNAT DE FRANCE FFM NATIONAL MX2

www.ffmoto.org

Date de début : **29/03/2014** Date de fin : **30/03/2014** N° d'inscription FFM : **559**  
 Lieu : **Circuit de la Vallée d'égoulet à Ailly sur Noye**  
 Moto-Club : **Moto Club Municipal d'Ailly sur Noye** N° d'affiliation : **2168**  
 Nom de l'Organisateur Technique : **Moto Club Municipal d'Ailly sur Noye**  
 Adresse : **12 rue de flers 80160 Essertaux**  
 e-mail : **t.marc0@laposte.net** Téléphone : **0669450145**  
 Site Internet : **www.mcm-ally.fr**

## ARTICLE 1 - ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

## ARTICLE 2 - OFFICIELS

Directeur de course .....	Licence N°
Délégué FFM (Président du Jury) .....	Licence N°
1er Membre du Jury .....	Licence N°
2ème Membre du Jury .....	Licence N°
Commissaire technique responsable .....	Licence N°
Responsable du chronométrage .....	Licence N°
Responsable du parc coureurs .....	Licence N°



La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométrateurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

## ARTICLE 3 - CATEGORIE

### National MX2 :

Age ..... 13 ans minimum en 125cc 2T & 15 ans minimum en 250cc 2T  
 Licences ..... NCA / NJ3 / Inter / Inter Jeune  
 Cylindrée ..... Classe 2  
 Plaques ..... Numéro blanc sur fond noir

Les pilotes licenciés FFM de nationalité étrangère devront répondre aux modalités de l'Article 6.1 du Règlement Général Motocross.

### Prix d'arrivée :

Chaque coureur qualifié percevra une prime de qualification de 80 € augmentée des primes ci-dessous :

Place	Prime	Place	Prime	Place	Prime	Place	Prime
1er	75 €	6e	30 €	11e	20 €	16e	10 €
2e	66 €	7e	28 €	12e	18 €	17e	8 €
3e	60 €	8e	26 €	13e	16 €	18e	6 €
4e	54 €	9e	24 €	14e	14 €	19e	4 €
5e	48 €	10e	22€	15e	12 €	20e	2 €



1913-2013 • 100 ANS DE PASSION  
FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME



#### ARTICLE 4 - CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

##### Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM.

##### Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire techniques responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

#### ARTICLE 5 - RECLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

#### ARTICLE 6 - MEDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Médecin responsable médical . . . . . **Loïc AMIZET :**

Nombre de secouristes . . . . . **30**

Nombre d'ambulances . . . . . **2**

Hôpital le plus proche . . . . . **CHU AMIENS**

Temps de trajet (en mn) . . . . . **15 à 20**

#### ARTICLE 7 - PRESENTATION DU SITE DE PRATIQUE

##### Accès

Nom du circuit . . . . . **Circuit de la Vallée d'égolet**

Ville la plus proche . . . . . **AMIENS**

Coordonnées GPS . . . . . **latitude : N 49° 44' 29 - longitude : E 2° 21' 26**

Le plan d'accès au site est annexé au présent règlement.

##### Caractéristiques

Longueur . . . . . **1700**

Largeur minimum . . . . . **10**

Largeur de la grille de départ . . . . . **42**

Longueur de la ligne droite de départ . . . . . **100**

Nombre de poste de Commissaires de piste . . . . . **22**

La capacité correspond au nombre de véhicules autorisés à rouler en simultané sur le circuit.

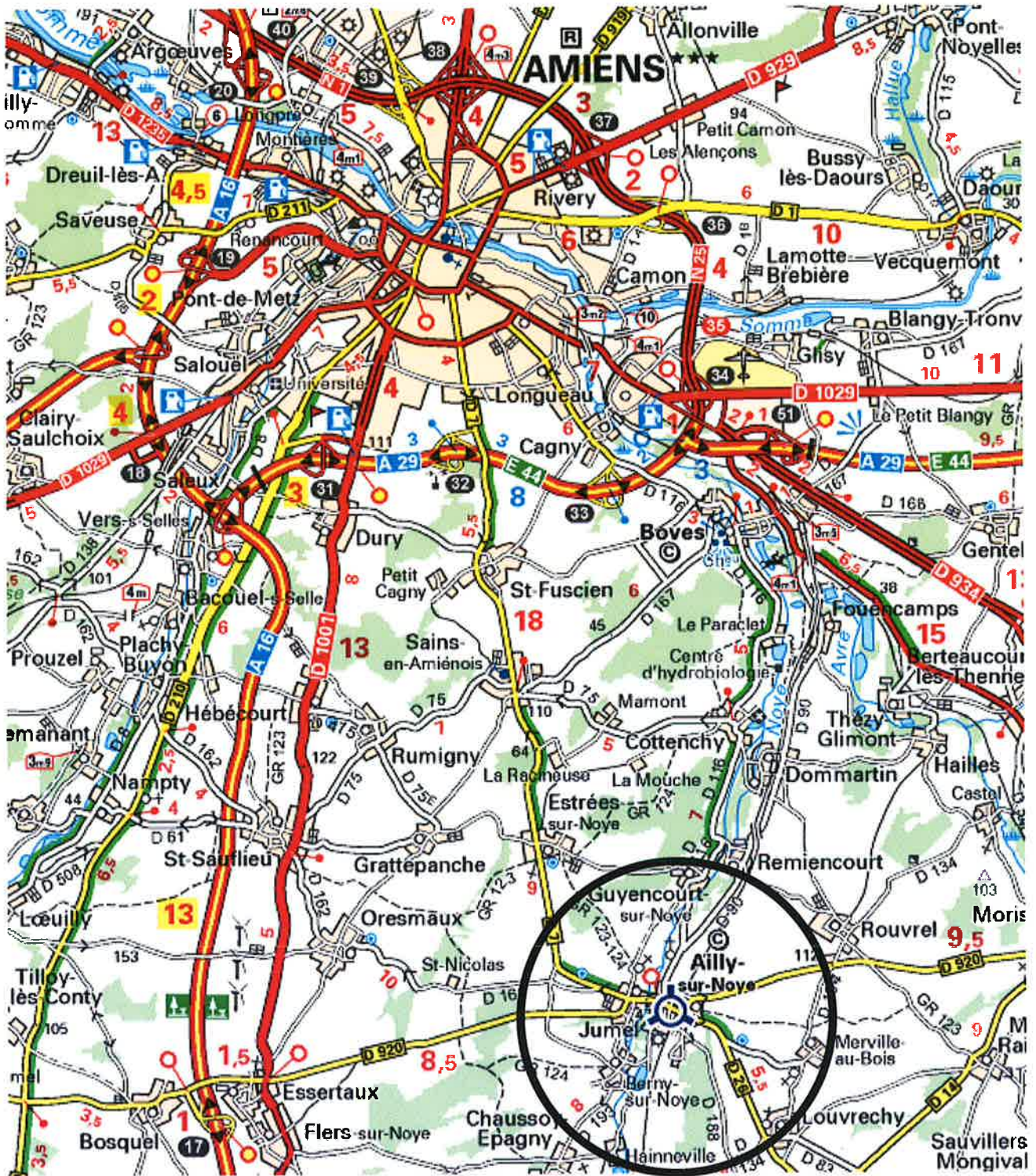
Capacité en essais . . . . . **45** Motos

Capacité en manche . . . . . **45** Motos

Le plan du site de pratique est annexé au présent règlement.

<p><b>VISA CLUB</b> Date : le <b>27/12/2013</b> </p>	<p><b>VISA LIGUE</b> Date : le <b>JAN 2014</b> Signature :  <b>F.E.M.</b> <b>LIGUE DE FICARDIE</b> TERRASSES DU MAIL RÉSIDENCE CLAUDEL A. 02860 CUFFIES</p>	<p><b>VISA FFM N° 1410144</b> Date : le <b>25/02/14</b> Signature :  </p>
---	--	---





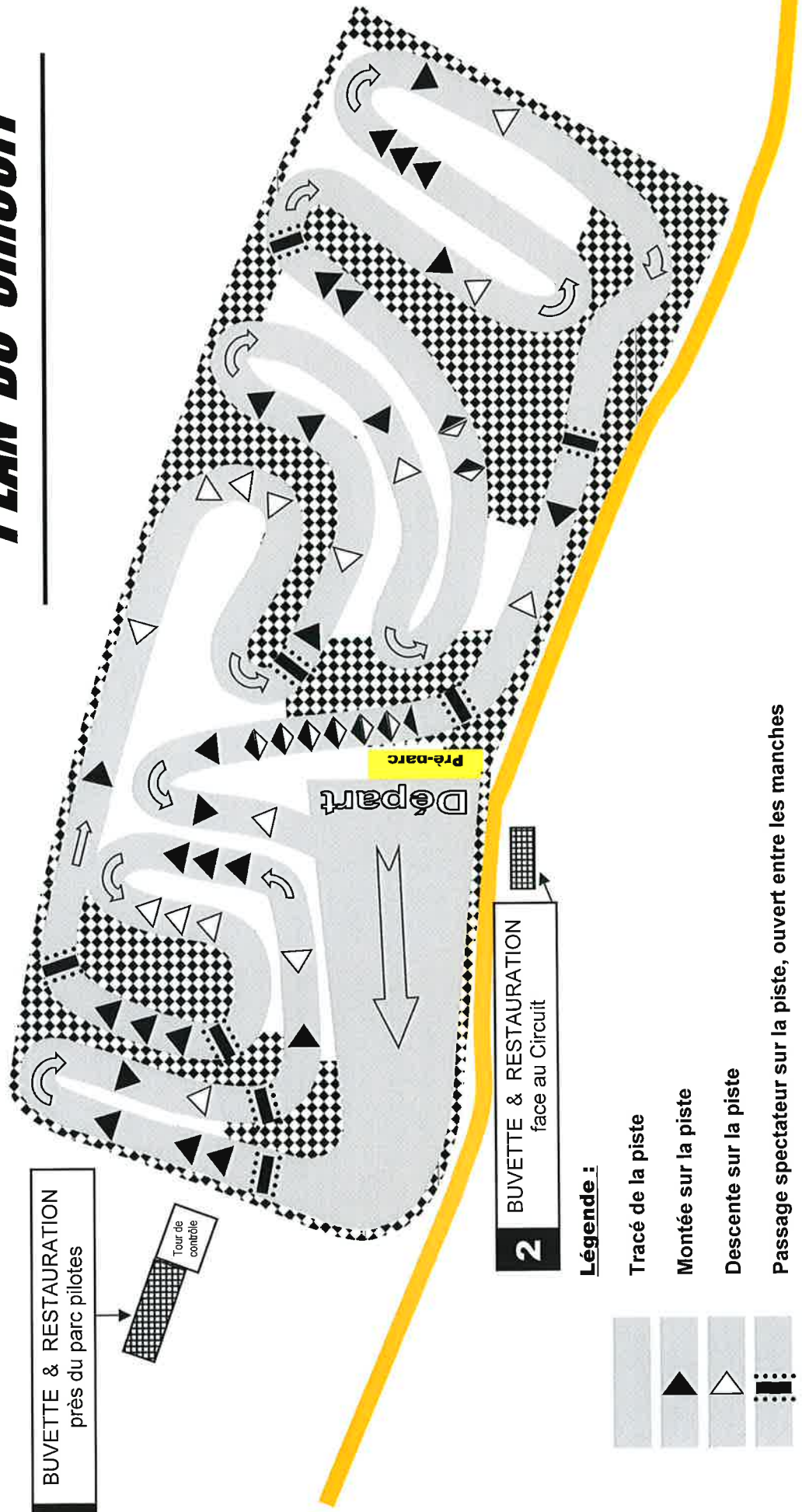
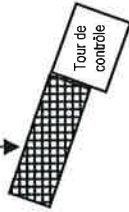
Accès Autoroute A16  
 Sortie 17 – Direction Ailly sur Noye  
 Par D 920  
 Arrivée à Ailly sur Noye par Jumel

# PLAN DE SITUATION










# PLAN DU CIRCUIT

**1** BUVETTE & RESTAURATION  
près du parc pilotes



**2** BUVETTE & RESTAURATION  
face au Circuit

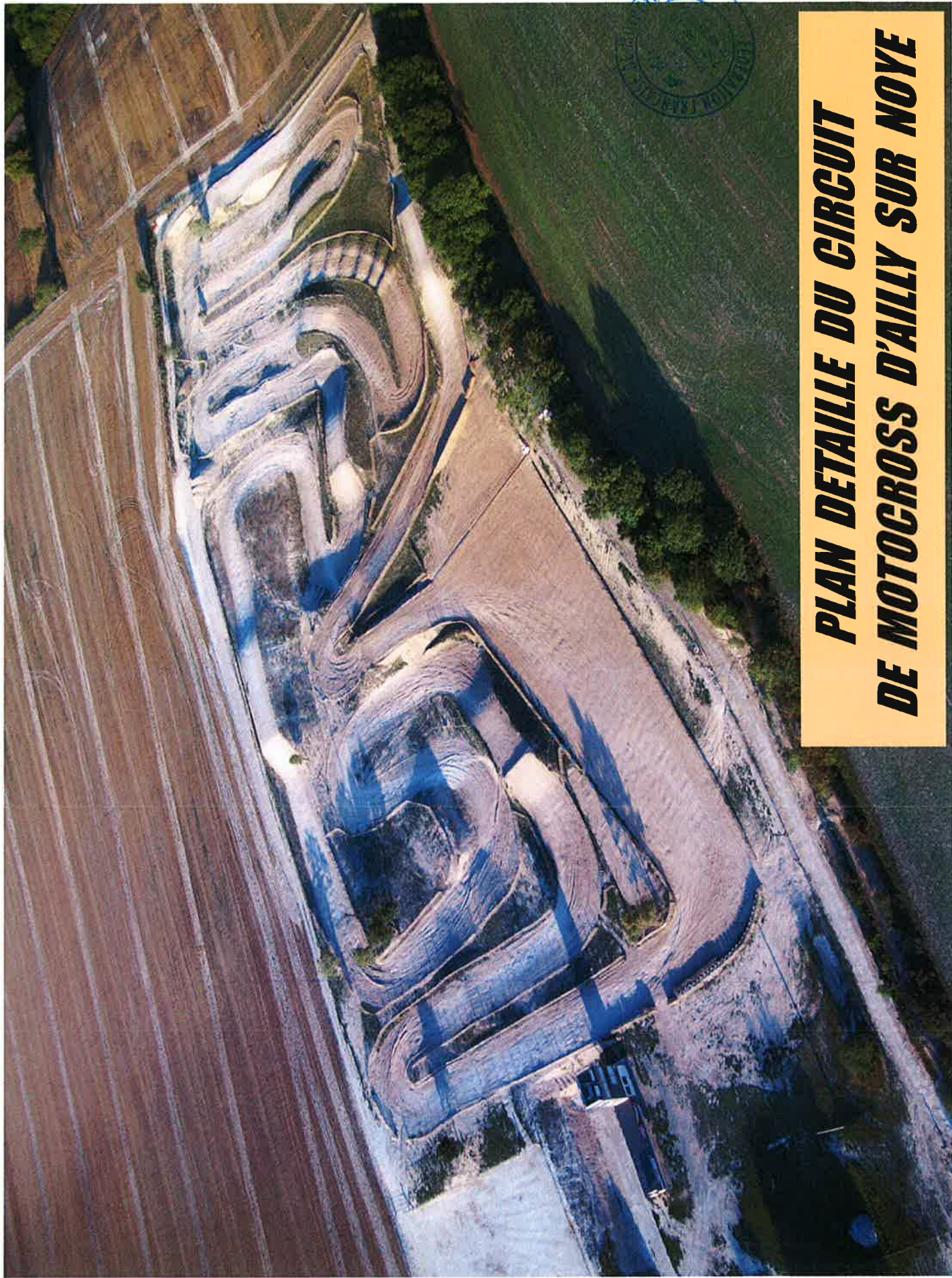
**Légende :**

-  Tracé de la piste
-  Montée sur la piste
-  Descente sur la piste
-  Passage spectateur sur la piste, ouvert entre les manches
-  Protection spectateurs au bord de la piste
-  Zone où les spectateurs sont autorisés
-  Pré-parc

Préc-parc pilotes en vue du départ , 10 minutes avant chaque Départ de manche

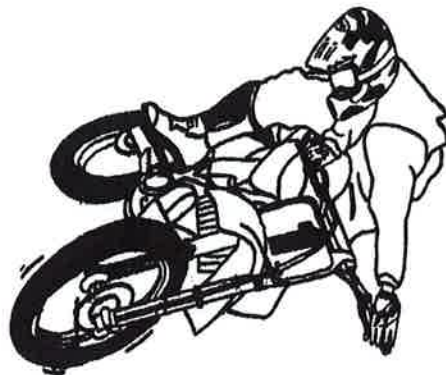






**PLAN DETAILLE DU CIRCUIT  
DE MOTOCROSS D'AILLY SUR NOYE**





**MOTO CLUB MUNICIPAL  
AILLY SUR NOYE (80)**  
N° d'Affiliation : 2168

Siège Social :  
**12 Rue de Flers  
80160 ESSERTEAUX**



## **HORAIRES**

### **MOTO CROSS du Samedi 29 Mars 2013**

#### **APRES- MIDI : Option à 2 séries MX 2 et 2 séries MX espoirs 85cc**

15 h 00 à 15 h 15	: Séance essais libres Chpt de France MX espoirs 85cc	Gr A	15mn
15 h 20 à 15 h 35	: Séance essais libres Chpt de France MX espoirs 85cc	Gr B	15mn
15 h 40 à 16 h 00	: Séance essais libres Chpt de France MX 2 National	Gr A	20mn
16 h 05 à 16 h 25	: Séance essais libres Chpt de France MX 2 National	Gr B	20mn
16 h 30 à 16 h 50	: Qualifications Chpt de France MX espoirs 85cc	Gr A	20mn
16 h 55 à 17 h 15	: Qualifications Chpt de France MX espoirs 85cc	Gr B	20mn
17 h 20 à 17 h 40	: Qualifications Chpt de France MX 2 National	Gr A	20mn
17 h 45 à 18 h 05	: Qualifications Chpt de France MX 2 National	Gr B	20mn

#### **APRES- MIDI : Option à 1 série MX 2 et 2 séries MX espoirs 85cc**

15 h 00 à 15 h 15	: Séance essais libres Chpt de France MX espoirs 85cc	Gr A	15mn
15 h 20 à 15 h 35	: Séance essais libres Chpt de France MX espoirs 85cc	Gr B	15mn
15 h 40 à 16 h 00	: Séance essais libres Chpt de France MX 2 National		20mn
<b>PAUSE (20 mn)</b>			
16 h 20 à 16 h 40	: Qualifications Chpt de France MX espoirs 85cc	Gr A	20mn
16 h 45 à 17 h 05	: Qualifications Chpt de France MX espoirs 85cc	Gr B	20mn
17 h 10 à 17 h 30	: Qualifications Chpt de France MX 2 National		20mn





**MOTO CLUB MUNICIPAL  
AILLY SUR NOYE (80)**  
N° d'Affiliation : 2168

Siège Social :  
12 Rue de Flers  
80160 ESSERTAUX

## **HORAIRES**

### **MOTO CROSS du Dimanche 30 Mars 2013**

#### **MATIN**

8 h 45 à 9 h 00 :	Séance essais libres Trophée OPEN Groupe A	15mn
9 h 05 à 9 h 20 :	Séance essais libres Trophée OPEN Groupe B	15mn
9 h 25 à 9 h 45 :	Séance essais libres Chpt de France MX 2 National	20mn
9 h 50 à 9 h 55 :	Test de Départs Chpt de France MX 2 National	05mn
10 h 00 à 10 h 15 :	Séance essais chronométrés Trophée OPEN Groupe A	15mn
10 h 20 à 10 h 35 :	Séance essais chronométrés Trophée OPEN Groupe B	15mn
10 h 40 à 11 h 00 :	Séance essais libres Chpt de France MX espoirs 85cc	20mn
11 h 05 à 11 h 10 :	Test de Départs Chpt de France MX espoirs 85cc	05mn
11 h 15 à 11 h 35 :	Essais libres Chpt de France MX espoirs 85cc non qualifiés	20mn
11 h 40 à 12 h 00 :	Repêchage Trophée OPEN	15mn+1T

#### **APRES-MIDI**

13 h 30 à 13 h 55 :	Consolante Non qualifiés Chpt de France MX 2 National	20mn+1T
14 h 00 à 14 h 20 :	Consolante Non qualifiés Chpt de France MX espoirs 85cc	15mn+1T
14 h 25 à 14 h 50 :	1 <sup>ère</sup> Manche Chpt de France MX 2 National	20mn+2T
14 h 55 à 15 h 20 :	1 <sup>ère</sup> Manche Chpt de France MX espoirs 85cc	20mn+2T

#### **ENTRACTE (20 mn)**

15 h 40 à 16 h 00 :	1 <sup>ère</sup> Manche Trophée OPEN	15mn+1T
16 h 05 à 16 h 30 :	2 <sup>ème</sup> Manche Chpt de France MX 2 National	20mn+2T
16 h 35 à 17 h 00 :	2 <sup>ème</sup> Manche Chpt de France MX espoirs 85cc	20mn+2T

#### **ENTRACTE (15 mn)**

17 h 15 à 17 h 35 :	2 <sup>ème</sup> Manche Trophée OPEN	15mn+1T
17 h 40 à 18 h 05 :	3 <sup>ème</sup> Manche Chpt de France MX 2	20mn+2T

